

## Postulez aux Trophées Caractères

Vous êtes salarié(e) et avez été porteur (se) d'une initiative solidaire dans le cadre de votre entreprise ou de votre collectivité territoriale, administrative, hospitalière... Cette initiative généreuse était à destination de vos collègues (création de crèche, de bibliothèque tournante, de cours de yoga pendant la pause déjeuner, collecte de fonds solidaires, etc.)... Vous pouvez vous porter candidat(e) aux Trophées Caractères. Ceux-ci sont organisés à l'initiative de six mutuelles regroupées au sein d'une union mutualiste. Les trophées sont soutenus par des journaux partenaires, dont La Voix du Nord. Six villes de France (dont Lille le 15 avril) accueilleront les demi-finales régionales.

Le dépôt des dossiers de candidature (avant le 20 mars) doit se faire en ligne, exclusivement à l'adresse suivante :

[www.tropheescaracteres.fr](http://www.tropheescaracteres.fr)